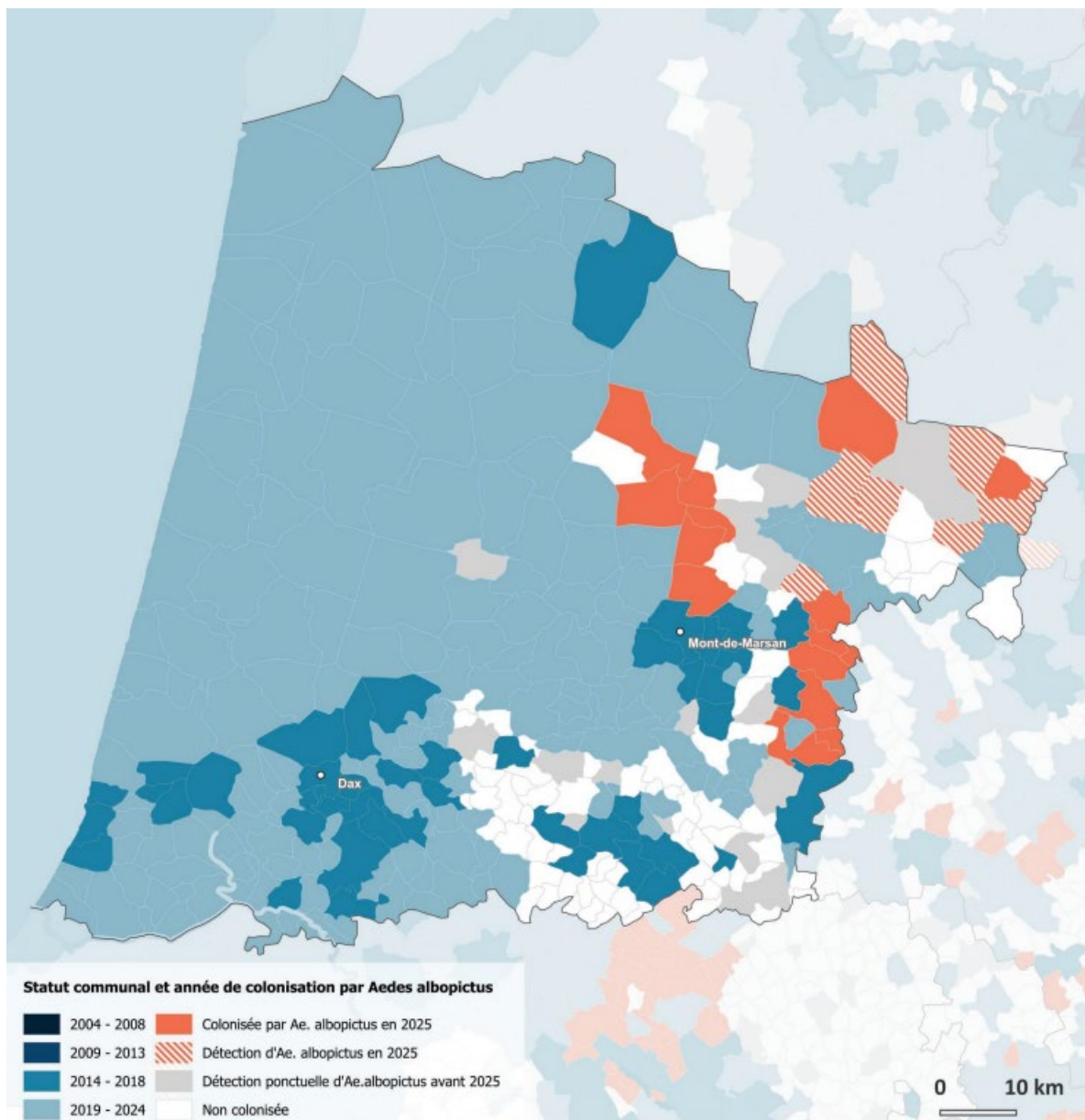


**Point de situation dans le département des Landes - Bilan 2025**

**Evolution de l'implantation du moustique tigre**

Depuis 2015, Les Landes sont classées en département « colonisé » par le moustique tigre (*Aedes albopictus*) suite au constat de son implantation dans plusieurs communes du département. Son aire d'implantation s'étend progressivement et **atteint 231 communes fin 2025** comme présenté dans la carte ci-dessous (soit 71 % des communes landaises (327) ; 93 % de la population habite une commune colonisée). Sa présence dans les autres communes n'est pas encore confirmée, mais elle est souvent déjà bien réelle sur la grande majorité du territoire.

L'extension du moustique est inévitable et l'ensemble des communes des Landes seront très vraisemblablement, à terme, colonisées à des densités plus ou moins importantes en fonction de l'efficacité des actions de luttes locales.



**Figure 1 :** Historique de colonisation du département Landes par *Aedes Albopictus* (Sources : SI-LAV, Altopictus)

### Communes classées colonisées en 2025

Une commune est classée comme « colonisée » par *Aedes albopictus* si au moins l'un des trois critères suivants est rempli :

- des œufs sont observés sur 3 relevés successifs d'un même piège pondoir ;
- la prospection entomologique permet l'observation de larves et/ou d'adultes dans un rayon supérieur à 150 mètres autour d'un signalement ou d'un piège positif ;
- la distance entre 2 pièges positifs ou 2 signalements positifs est supérieure à 500 m.

**15 nouvelles communes landaises** sont classées comme colonisées par le moustique tigre en 2025 suite à des prospections effectuées dans le cadre d'enquêtes de classement dans 29 communes. Elles sont présentées dans le tableau suivant.

#### Nouvelles communes landaises (15) classées colonisées par le moustique tigre en 2025 :

COMMUNE
ARTHEZ-D'ARMAGNAC
BAUDIGNAN
BELIS
BOURRIOT-BERGONCE
BROCAS
CANENX-ET-REAUT
CAZERES-SUR-L'ADOUR
LE FRECHE
HONTANX
LABRIT
LUSSAGNET
MAILLERES
MONTEGUT
PERQUIE
SAINT-AVIT

**8 communes landaises**, présentées dans le tableau ci-dessous, ont fait l'objet, par ailleurs, d'une détection ponctuelle de moustiques tigre, sans que cela puisse faire l'objet d'un classement en communes colonisées.

#### Communes landaises (8) avec détection du moustique tigre en 2025 (non colonisées) :

COMMUNE
HERRE
LACQUY
LUBBON
MAILLAS
MAILLÈRES
RIMBEZ-ET-BAUDIETS
SAINT-GOR
VIELLE-SOUBIRAN



**Liste des communes landaises colonisées avant 2025 :**

COMMUNES COLONISÉES AVANT 2025			
AIRE-SUR-L'ADOUR	GAAS	MOLIETS-ET-MAA	SAINT-LON-LES-MINES
AMOU	GABARRET	MOMUY	SAINT-MARTIN-DE-HINX
ANGOUME	GAILLERES	MONSEGUR	SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
ANGRESSE	GAMARDE-LES-BAINS	MONT-DE-MARSAN	SAINT-MARTIN-D'ONEY
ARENGOSSE	GAREIN	MONTFORT-EN-CHALOSSE	SAINT-MICHEL-ESCALUS
ARGELOUSE	GARREY	MONTGAILLARD	SAINT-PANDELON
ARSAGUE	GASTES	MORCENX-LA-NOUVELLE	SAINT-PAUL-EN-BORN
ARTASSENX	GELoux	MOUSCARDES	SAINT-PAUL-LES-DAX
AUREILHAN	GOOS	MOUSTEY	SAINT-PERDON
AURICE	GOURBERA	MUGRON	SAINT-PIERRE-DU-MONT
AZUR	GOUSSE	NARROSSE	SAINT-SEVER
BASCONS	GRENADE-SUR-L'ADOUR	OEYREGAVE	SAINT-VINCENT-DE-PAUL
BAS-MAUCO	HABAS	OYRELUY	SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
BEGAAR	HAGETMAU	ONDRES	SAINT-YAGUEN
BELHADE	HASTINGUES	ONESSE-LAHARIE	SAMADET
BELUS	HAUT-MAUCO	ORIST	SANGUINET
BENESSE-LES-DAX	HERM	ORTHEVIELLE	SARBAZAN
BENESSE-MAREMNE	HEUGAS	ORX	SAUBION
BENQUET	HINX	OSSAGES	SAUBRIGUES
BEYLONGUE	HORSARRIEU	OUSSE-SUZAN	SAUBUSSE
BIARROTTE	JOSSE	OZOURT	SAUGNAC-ET-CAMBRAN
BIAS	LABASTIDE-D'ARMAGNAC	PARENTIS-EN-BORN	SAUGNACQ-ET-MURET
BIAUDOS	LABATUT	PAYROS-CAZAUTETS	SEIGNOSSE
BISCARROSSE	LABENNE	PEY	SERRES-GASTON
BOUGUE	LABOUHEYRE	PEYREHORADE	SEYRESSE
BOURDALAT	LAGLORIEUSE	PISSOS	SIEST
BRETAGNE-DE-MARSAN	LALUQUE	POMAREZ	SOLFERINO
BUANES	LAMOTHE	PONTENX-LES-FORGES	SOORTS-HOSSEGOR
CAGNOTTE	LATRILLE	PONTONX-SUR-L'ADOUR	SORDE-L'ABBAYE
CALLEN	LE LEUY	PORT-DE-LANNE	SORE
CAMPAGNE	LE SEN	POUILLON	SORT-EN-CHALOSSE
CAMPET-ET-LAMOLERE	LE VIGNAU	POYARTIN	SOUPROSSE
CANDRESSE	LENCOUACQ	PRECHACQ-LES-BAINS	SOUSTONS
CAPBRETON	LEON	RENUING	TALLER
CARCARES-SAINTE-CROIX	LESGOR	RETJONS	TARNOS
CARCEN-PONSON	LESPERON	RION-DES-LANDES	TARTAS
CASSEN	LEVIGNACQ	RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY	TERCIS-LES-BAINS
CASTELNAU-CHALOSSE	LINXE	ROQUEFORT	TETHIEU
CASTEL-SARRAZIN	LIPOSTHEY	SABRES	TILH
CASTETS	LIT-ET-MIXE	SAINT-ANDRE-DE-SEIGNANX	TOSSE
CAUNA	LOUER	SAINT-BARTHELEMY	TOULOUZETTE
CAUNEILLE	LÛE	SAINT-CRICQ-CHALOSSE	TRENSACQ
CERE	LUGLON	SAINT-CRICQ-DU-GAVE	UCHACQ-ET-PARENTIS
CLASSUN	LUXEY	SAINT-CRICQ-VILLENEUVE	UZA
CLERMONT	MAGESCQ	SAINTE-COLOMBE	VICQ-D'AURIBAT
COMMENSACQ	MANO	SAINTE-EULALIE-EN-BORN	VIELLE-SAINT-GIRONS
COUDURES	MANT	SAINTE-MARIE-DE-GOSSE	VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS
DAX	MAZEROLLES	SAINT-ETIENNE-D'ORTHE	VILLENEUVE-DE-MARSAN
DONZACQ	MEES	SAINT-GEIN	YCHOUX
DUMES	MEILHAN	SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE	YGOS-SAINT-SATURNIN
ESCALANS	MESSANGES	SAINT-JEAN-DE-LIER	YZOSSE
ESCOURCE	MEZOS	SAINT-JEAN-DE-MARSACQ	-
ESTIBEAUX	MIMBASTE	SAINT-JULIEN-EN-BORN	-
EUGENIE-LES-BAINS	MIMIZAN	SAINT-JUSTIN	-
FARGUES	MISSON	SAINT-LAURENT-DE-GOSSE	-

## **Situation épidémiologique 2025 dans le département des Landes :**

L'Agence régionale de Santé surveille, conjointement avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika qui sont des maladies à déclaration obligatoire (MDO), afin de pouvoir intervenir rapidement et éviter ou enrayer le départ d'épidémies.

Les moustiques tigres présents en métropole sont sains, c'est-à-dire non porteurs de virus. Ils peuvent, cependant, se contaminer s'ils piquent une personne atteinte d'une maladie telle que la dengue, contractée lors d'un séjour dans une zone à risques (tropiques, ...) et la transmettre ensuite à l'Homme, à l'occasion d'une pique.

Lorsqu'un cas de ces maladies est signalé par un médecin, l'ARS effectue une enquête pour déterminer les lieux fréquentés par la personne malade et demande à son opérateur de démoustication la réalisation de prospections (enquêtes de terrain) pour déceler la présence de moustiques tigre et mettre en œuvre, si nécessaire, des mesures de lutte, par la suppression des gîtes larvaires et la réalisation de traitements biocides.

Dans le département des Landes, **7 cas importés de dengue et 14 cas importés de chikungunya enregistrés dans les Landes, ont été signalés en 2025, entre le 1er mai et le 30 novembre. 3 cas autochtones de chikungunya enregistrés dans les Landes ont également été signalés.**

Ces cas, ainsi que des cas de passages (9 cas enregistrés hors des Landes ayant néanmoins fréquenté le département), ont donné lieu à 32 enquêtes entomologiques autour des lieux de passage, parmi lesquelles 27 ont mis en évidence la présence de moustiques tigre. 32 traitements de lutte anti-vectorielle ont été mis en œuvre pour éviter l'apparition et l'expansion de transmissions autochtones.

En 2025, pour la première fois, le département des Landes a été concerné par des transmissions autochtones sur le territoire (3 cas).

La prévention est le levier le plus important et nécessite une implication de tous pour limiter la prolifération du moustique tigre. En effet, réduire la densité de l'insecte vecteur réduit la probabilité de piqûres et de transmission autochtone.

## **Virus du Nil Occidental (West Nile), Usutu**

Aucun cas de virus du Nil Occidental « West-Nile) ou d'Usutu n'a été confirmé dans les Landes en 2025.

Les virus West-Nile et USUTU, de la même famille et très proches, circulent essentiellement parmi les oiseaux. Ils peuvent être transmis accidentellement à l'Homme par la piqûre de certains moustiques, principalement les moustiques ornithophiles du genre *Culex*, appelé « moustique commun », présents dans tous les milieux et typiques des marais. Le moustique de genre *Culex* est une espèce endémique, distincte du moustique tigre *Aedes albopictus* qui pique essentiellement au coucher du soleil et durant la nuit, en extérieur et dans les habitations. Les virus WEST-NILE et USUTU ne se transmettent pas de l'Homme aux moustiques, la contamination de l'Homme est une impasse épidémiologique.

## Organisation de la surveillance des moustiques tigres

L'ARS Nouvelle-Aquitaine surveille la progression de l'implantation du moustique tigre, via l'installation d'un réseau de pièges de surveillance, d'avril à novembre, et via une plateforme de signalement par les citoyens.

Dans le département des Landes, ces missions sont assurées par la société Altopictus.

Dans les Landes un **réseau de 18 pièges pondoirs** a été déployé en 2025, sur les sites suivants (3 pièges par site) :

- 3 établissements de santé.
- 2 sites touristiques.
- 1 site de stockage de pneus.

Tous les pièges ont été « relevés » et expertisés au moins une fois par mois jusqu'à leur retrait.

Au total, 100% de ces pièges ont été positifs au moins une fois en 2025 (cf. carte ci-après).

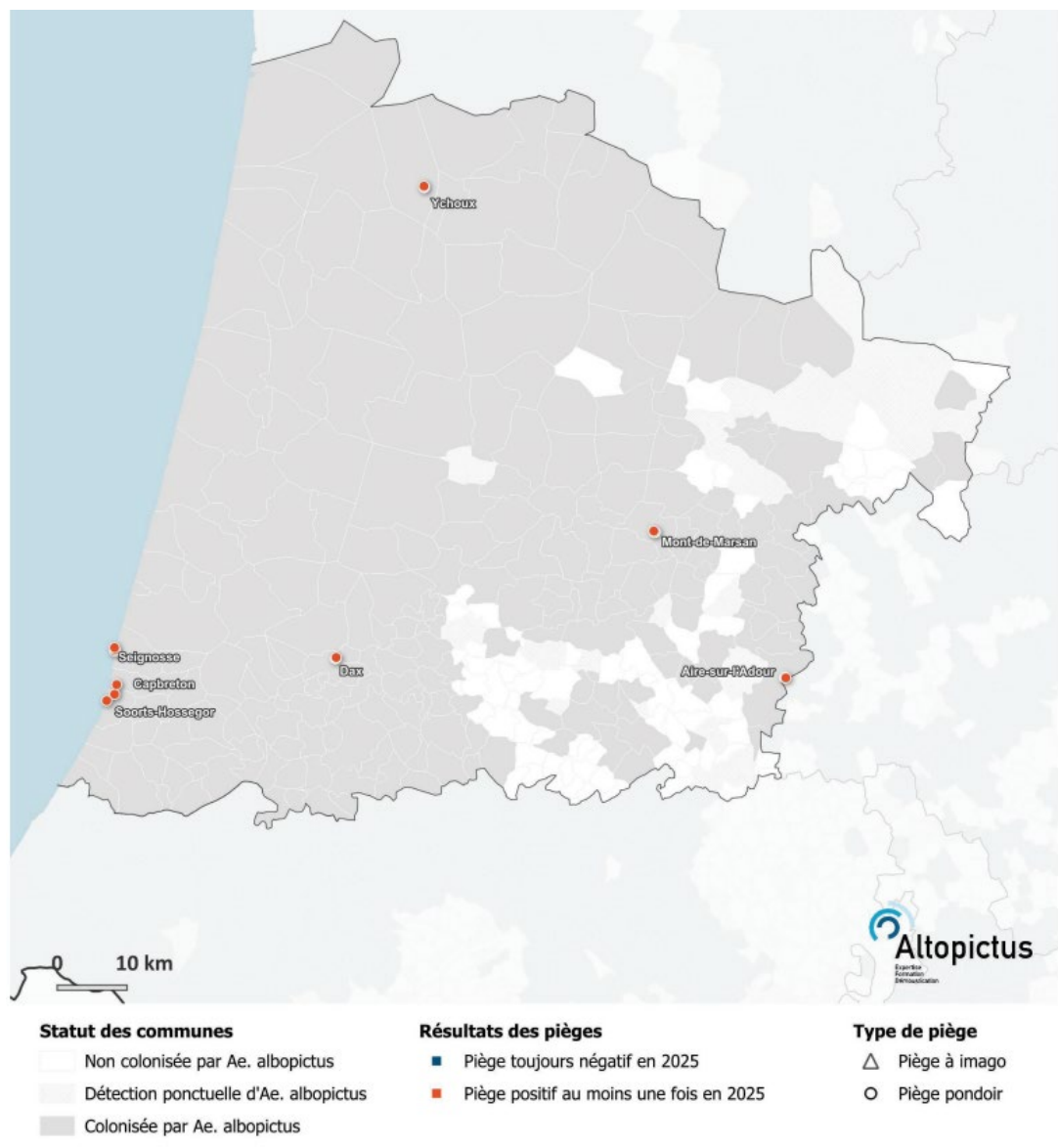


Figure 2 : Résultats de la surveillance par pièges dans les Landes (Source : Altopictus)

La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne : <https://signalement-moustique.anses.fr>

**En 2025, 47 signalements ont été réalisés par les citoyens dans le département des Landes** (cf. carte ci-après pour leur répartition géographique). Sur ces 47 signalements, 44 ont été effectués depuis des communes d'ores et déjà connues comme étant colonisées par le moustique tigre. Parmi les 3 signalements effectués dans des communes non connues pour être colonisées par le moustique tigre, 2 ont permis de détecter sa présence.

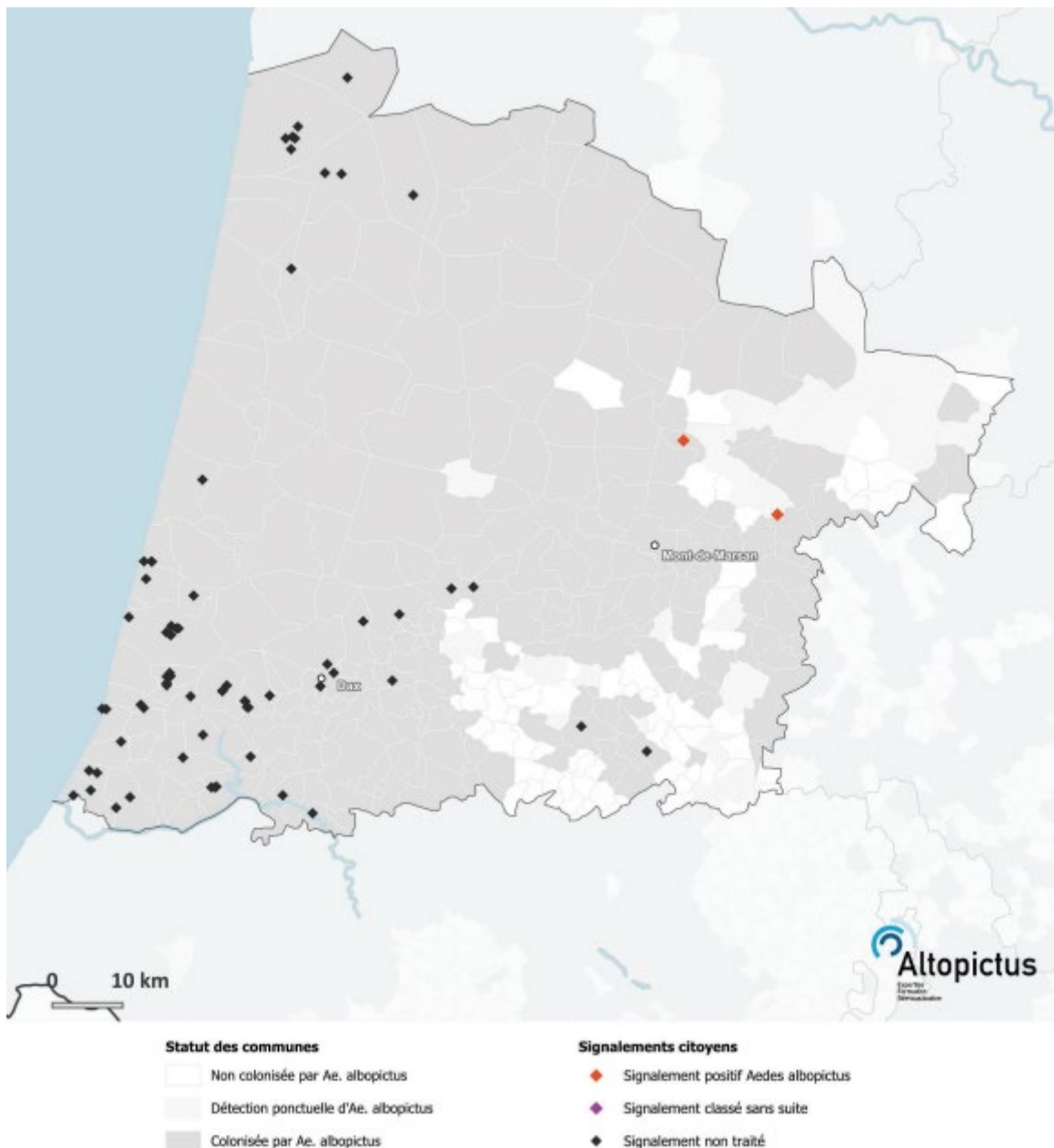


Figure 3 : Signalements citoyens reçus en 2025 dans les Landes (Source : SI-LAV, Altopictus)

**Surveillance par enquêtes de classement :**

En complément des méthodes de surveillance principales que sont les réseaux de pièges pondoirs et l'identification des signalements citoyens, des enquêtes de classement ont été effectuées en 2025 pour accélérer la connaissance de l'implantation géographique de cette espèce.

Cette méthode a permis d'identifier 15 nouvelles communes landaises comme colonisées par le moustique tigre parmi les 29 communes visitées.

Aucune autre espèce invasive que le moustique tigre n'a été identifiée lors de cette surveillance.

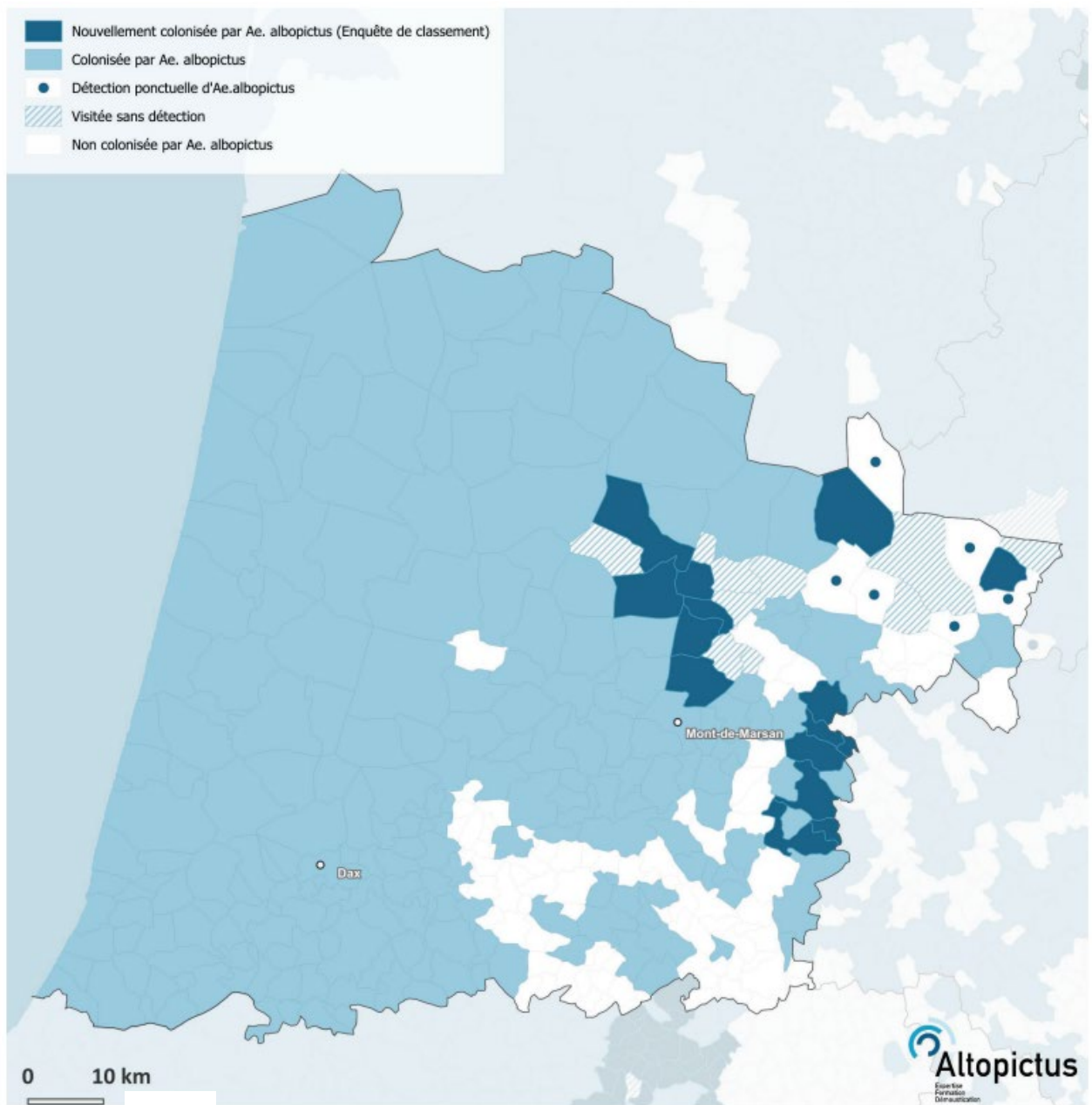


Figure 4 : Résultats des enquêtes de classement réalisées en 2025 dans les Landes (Source : Altopictus)

### Information et mobilisation sociale

**Des formations (4) et des webinaires (2)** à destination des référents communaux en charge de la lutte contre le moustique tigre ont été réalisées dans le département des Landes en 2025, pour leur conférer les moyens de mobiliser leurs concitoyens et mettre en œuvre les bonnes pratiques sur leur territoire.

**Un webinaire régional d'une journée "Moustique Tigre : ne baissons pas les bras ! Maintenir la mobilisation sociale dans la durée »**, animé par l'association Graine Nouvelle-Aquitaine, s'est déroulé le 16 octobre 2025. L'ensemble des documents relatifs à ce webinaire (contenus, synthèses graphiques, ...) est disponible sur le site de Graine Nouvelle-Aquitaine : [Moustique tigre - GRAINE Nouvelle-Aquitaine \(graine-nouvelle-aquitaine.fr\)](https://graine-nouvelle-aquitaine.fr). Ce site met également à disposition des outils de lutte contre le moustique tigre, avec des solutions concrètes.

« L'essentiel à savoir sur le moustique tigre », réalisé en 2023, sous la forme d'une fiche de questions/réponses humoristique de 7 pages est disponible sur le site de Graine Nouvelle-Aquitaine et de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

**Le Manuel de défense du moustique tigre, outil pédagogique destiné aux enseignants et élèves du cycle 3 (CM1/CM2 et 6<sup>ème</sup>)** développé en partenariat avec Cap Science, est mis à disposition gratuitement auprès de l'ensemble des enseignants qui en font la demande auprès de Cap science. <https://lemoustiquetigre.fr/>

**L'exposition « Sur la piste du moustique tigre – l'ExpoZZition »**, prêtée gratuitement aux collectivités, est disponible dans les délégations départementales de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Le communiqué de presse et le dossier de presse régional sont disponibles sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le kit de communication pour les collectivités (check-list des bons gestes à adopter, article clé en main, ...) et bien d'autres informations encore ! <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-4>

